

Rapport annuel
Au 31 décembre 2023

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2023

LIBRE SELECTION MONDIALE

FR0007441449

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2023

Classification : sans

Forme juridique : FCP

Indice de référence : 50% MSCI World Total Return EUR + 30% JPM Global Bond Index TR EUR + 20% €ster

1. Objectif de gestion

Libre Sélection Mondiale a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières internationales qui pourra être réalisée en titres vifs et par le biais d'actions, d'OPC et ou ETF (Trackers) de toutes catégories investies sur les mêmes marchés avec une recherche de performance à long terme sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

2. Indicateur de référence

Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds. Toutefois, l'indicateur de référence le plus proche est le 50% MSCI World Total Return EUR (dividendes nets réinvestis) + 30% JPM Global Bond index TR EUR + 20% €ster.

Libre Sélection Mondiale n'est ni un OPC indiciel, ni un OPC benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire, sans a priori sur les classes d'actifs. La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires...) variera selon l'appréciation de la société de gestion. Elle est basée sur une analyse de l'environnement économique international.

Le processus de gestion combine une approche « Top down » basée sur des hypothèses de scénarios macroéconomiques et « bottom up » où la sélection s'effectue selon le libre choix et la conviction des gérants s'appuyant sur une analyse fondamentale classique approfondie de type « Stock Picking » affinée selon des critères techniques.

Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important permettant notamment l'achat de valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique. Ceux-ci peuvent concerner la valeur des actifs et l'actualisation des flux et les ratios généralement employés par la théorie financière.

Les gérants suivent l'émergence de catalyseurs susceptibles d'entraîner une revalorisation des titres :

1. Restructuration, retournement, opération sur le capital,
2. Changement de statut boursier,
3. Influence de l'environnement monétaire, économique ou réglementaire.

Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront aussi fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions.

Timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique. Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.

Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur les matières premières, en fonction bien entendu des respects des engagements des prospectus. La mise en place des stratégies basées sur les matières premières se fera sur la base d'instruments financiers type ETF (Trackers) dont la commercialisation est autorisée en France (coordonnés).

- Dans le cas où le fonds utiliserait des OPC (jusqu'à 100% maximum) ceux-ci seront sélectionnés sur la base de données quantitatives (performances, risques, corrélations) et qualitatives (taille et ancienneté des fonds, honorabilité de l'émetteur et du dépositaire). La sélection des OPC entrant dans la composition du fonds est revue trimestriellement ou à des fréquences plus rapprochées en fonction des aléas du marché. Les reportings des fonds sous-jacents sont examinés mensuellement de même que la cohérence entre les performances les plus récentes comparées tant aux indices de référence desdits fonds qu'à ceux propres à la Société de Gestion du FCP.

- La partie investie en actions et en OPC d'actions internationales (tous pays, y compris émergents) pourra évoluer entre 30 % et 100 % de l'actif net. Corrélativement, la partie investie en titres de créances et en instruments du marché monétaire, en OPC d'obligations convertibles ou de taux (obligataires sur tous types de maturités ou monétaires, y compris des OPC investis en obligations à hauts rendements) n'excédera pas 70 % de l'actif du fonds.

- Libre Sélection Mondiale pourra être exposé jusqu'à 110 % de son actif en actifs français ou internationaux (OPC inclus) par recours aux emprunts d'espèces, mais limitera à 10% de son actif la détention de titres d'un seul émetteur.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Alors que les marchés avaient été quelque peu malmenés en octobre à la suite du discours de fermeté de Jérôme Powell tenu à Jackson Hole l'été dernier (le Président de la Fed n'excluait pas alors de relever davantage les taux si les pressions inflationnistes restaient trop élevées), les principaux indices, contre toute attente, ont fini l'année en apothéose, en venant s'approcher de leurs plus hauts historiques. La résilience de l'économie américaine, la poursuite de la décrue de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique et surtout la décision des banques centrales en décembre de laisser les taux inchangés expliquent très largement ce retournement spectaculaire de la conjoncture boursière qui n'avait pas connu un tel rallye haussier de fin d'année depuis des lustres (+12% sur le CAC 40 en deux mois) !

Le mois de décembre vient ainsi clôturer une année très porteuse pour les marchés actions qui enregistrent des performances à deux chiffres sur la plupart des zones géographiques. A titre d'exemples, les actions internationales progressent de +19,6% (MSCI World en euros), les actions de la zone euro de +22,2% (Euro Stoxx 50), les actions américaines de +21,4% (S&P 500 en euros) ou encore les actions japonaises de +16,2% (MSCI Japan en euros). Les valeurs de croissance américaines ont été les grandes gagnantes de l'année 2023, après avoir fortement corrigé en 2022, avec un rebond de +49,5% (en euros) pour l'indice Nasdaq 100. Seule ombre au tableau, les marchés chinois terminent l'année en fort recul (MSCI China -14,2% en euros), ayant souffert de larges flux sortants face à un soutien monétaire jugé insuffisant des autorités monétaires chinoises et une reprise économique finalement décevante.

Signalons enfin la bonne tenue des marchés obligataires portés au dernier trimestre par la poursuite de la baisse des taux engagée depuis la mi-octobre. Confortés par les premiers succès rencontrés dans la lutte contre l'inflation et les dernières déclarations des banques centrales, les investisseurs tablent aujourd'hui sur une première série de baisses des taux d'ici la fin du 1er semestre. Un scénario qui, s'il apparaît aujourd'hui réaliste, doit cependant être pris en compte avec une certaine prudence car étroitement dépendant de l'ampleur et de la durabilité du ralentissement économique actuel (même si la perspective d'un « soft landing » de l'économie américaine semble aujourd'hui l'hypothèse privilégiée par une majorité d'économistes). La solidité du marché du travail US pourrait en effet réactiver les pressions salariales, soutenant une inflation plus élevée. La persistance des incertitudes géopolitiques (guerre en Ukraine, conflit à Gaza, tensions en Mer Rouge, tensions entre la Chine et Taiwan) complexifie par ailleurs le cycle de baisse des taux de la Fed, offrant la possibilité d'ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques.

Dans ce contexte, si la tendance désinflationniste apparaît à ce stade bien engagée et avec elle la perspective d'une baisse des taux fondamentalement favorable aux actifs risqués, il importe de ne pas occulter trop vite le manque de visibilité qui caractérise toujours l'évolution des économies occidentales. Les marchés attendront sans doute les prochaines publications de résultats pour appréhender plus précisément l'impact du ralentissement actuel sur la croissance bénéficiaire des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

Libre Sélection Mondiale ressort en hausse de 5,43%. Son indice de référence est en hausse de 10,60% sur la période.

Le rebond de fin d'année a été principalement tiré par la détente sur la politique monétaire de la part de la banque centrale américaine. Sans surprise, le segment technologie a entraîné une partie des indices américains et européens à la hausse. Le Nasdaq affiche donc une performance positive insolente de +53,81%, comble le trou d'air de 2022 et affiche de nouveau plus haut. Cela se retranscrit également dans le S&P 500 en raison de la forte concentration des « Magnificents 7 » qui compte 6 valeurs technologiques. Ces 7 valeurs représentent plus que n'importe quel autre marché actions non américain dans le monde en termes de capitalisation boursière.

Par conséquent, fort de ce constat il n'est pas surprenant que notre pondération technologique soit la plus grosse contribution positive à la performance du fonds sur la période. En tête de peloton nous retrouvons Meta, Alphabet, Apple et Microsoft puis Salesforce. Nous retrouvons également ASML Holding en Europe. Nos autres titres semi-conducteurs ont cependant plus souffert en raison des effets de stock sur le smartphone sur Soitec -3,50% et dans l'industrie pour St Microélectroniques.

Nous souffrons également de notre exposition à la Chine à travers nos titres comme Baidu +0,28%, Autohome -5,63%, Prosus -8,50% ainsi qu'Alibaba -14,29%.

Concernant la Chine, la situation économique reflète une image différente. Malgré une politique monétaire très accommodante, des facilités dans le crédit et le financement, le pays a du mal à se relancer, le taux d'épargne des ménages restant à des niveaux toujours très élevés. La faute en partie à un environnement immobilier très moribond, Evergrande, un des premiers promoteurs du pays, est au bord du dépôt de bilan.

La question qui se pose est plus sur la temporalité de la reprise que sur la reprise en elle-même. Nous avons par conséquent légèrement augmenté notre exposition aux constructeurs de voiture électriques en ajoutant une position au sein de BYD qui est pour nous le meilleur « pure player » du segment et à déjà dépassé Tesla en termes de volume de vente.

En revanche, nous sommes pénalisés sur nos positions dans les énergies vertes. Bien que la demande finale soit toujours forte, la complexité de la chaîne de valeur a entraîné des décalages de projets commerciaux. A cela s'ajoute l'effet de la hausse des taux, défavorable d'une part sur le coût de la dette, particulièrement nocive pour des sociétés qui ne génèrent pas encore de trésorerie et d'autre part sur la valorisation de ces sociétés dont la valeur terminale est fortement impactée à travers les taux d'actualisation.

Nos positions ont fortement souffert, Mcphy -72,43%, Plug Power -64,88%, Ceres Holding -46,68% dans l'hydrogène vert font partie de nos plus gros détracteurs de performance. Nous avons conservé nos positions et restons à l'affût d'un moment plus opportun pour nous renforcer.

Nos valeurs dans le solaire ont quant à elles mieux résister. Notre tracker, Invesco Solar affiche une baisse de 22,06%, cependant Solaria et First Solar affichent des hausses de 5,75% et 11,04% respectivement.

Notre poche action est toujours gérée de manière active au cours de l'année en raison de la volatilité des divers marchés actions. Cette gestion s'effectue au travers de futurs S&P500, Nasdaq 100, Eurostoxx 50 ainsi que d'options. Cette gestion tactique reste un contributeur positif sur la performance du fonds sur le premier et deuxième semestre.

Concernant les autres classes d'actif nous avons légèrement augmenté notre position sur le crédit en passant de 1% à 1,5% à fin d'année.

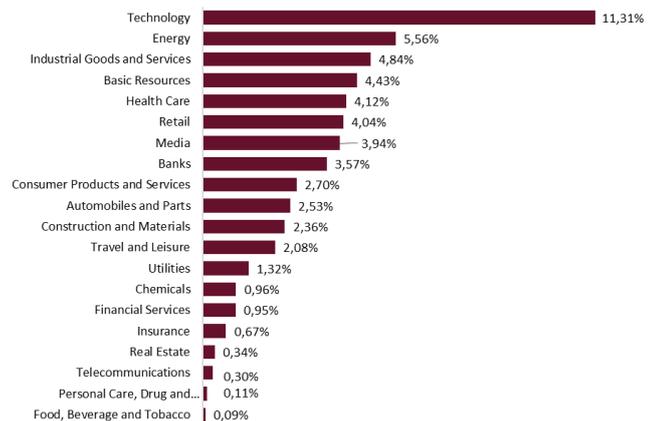
Nous avons effectué quelques mouvements sur nos positions sur l'inflation. Nous avons allégé le fonds spécialisé Swiss Life au profit d'un tracker. Au global en net nous avons réduit notre position sur cette deuxième partie d'année. Elle situe à 3,5% à date, à comparer à 5,7% en milieu d'année.

Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2023, les six premières positions actions du fonds sont (en % de l'actif net) :

Instrument financier	Actif Net
BARRICK GOLD	2,37%
TOTALENERGIES	1,97%
VIVENDI SE	1,76%
ASTRAZENECA PLC	1,54%
THALES SA	1,53%
SAINT GOBAIN	1,30%

Répartition sectorielle Actions en % de l'actif global



Dans l'ensemble du fonds, les expositions nettes en devises représentent, 47,8% en USD, 40,0% en EUR, 4,0% en GBP, 2,9% en HKD, 2,5% en JPY, 1,3% en DKK, 0,7% en SEK, 0,4% en NOK, 0,4% CHF.

5. Evénements au cours de la période

A compter du 19/04/2023, le prospectus du fonds « LIBRE SELECTION MONDIALE » a connu les évolutions suivantes :

- Modification des commissions de souscription non acquises à l'OPCVM : 1,5% maximum (contre 4% maximum auparavant) ;
- Suppression des commissions de rachat acquises et non acquises à l'OPCVM (contre 0,50% maximum auparavant).

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Aucun.

7. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

8. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

9. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Matignon Finances ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds Libre Sélection Mondiale est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR.

10. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

11. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

12. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants. Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 807 041	26*	865 128	21
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 028 688	13	754 128	11

* y compris stagiaires

13. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes, moyennes et petites capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

14. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023



LIBRE SELECTION MONDIALE

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP LIBRE SELECTION MONDIALE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LIBRE SELECTION MONDIALE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

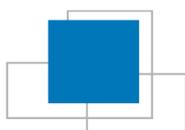
Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies



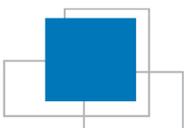
significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

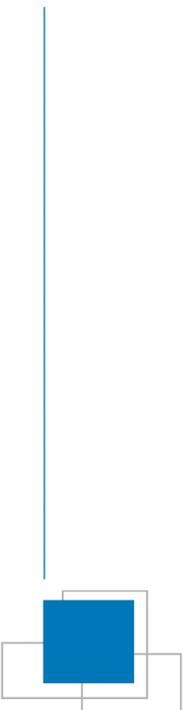


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 mars 2024



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



LIBRE SELECTION MONDIALE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 390 054,44	15 103 329,76
Actions et valeurs assimilées	8 173 832,68	8 669 735,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 173 832,68	8 669 735,91
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	8 109 332,59	6 335 484,71
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 609 856,59	6 335 484,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	499 476,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	106 889,17	98 109,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	106 889,17	98 109,14
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	414 116,66	1 113 894,83
Opérations de change à terme de devises	213 093,86	909 733,51
Autres	201 022,80	204 161,32
COMPTES FINANCIERS	1 312 734,66	1 623 858,92
Liquidités	1 312 734,66	1 623 858,92
TOTAL DE L'ACTIF	18 116 905,76	17 841 083,51

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 061 730,98	16 083 444,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-28 215,91	805 619,84
Résultat de l'exercice (a,b)	-175 185,37	-205 290,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 858 329,70	16 683 774,13
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	11 698,90	20 155,43
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	11 698,90	20 155,43
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 698,90	20 155,43
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	246 877,16	1 137 153,95
Opérations de change à terme de devises	208 115,60	908 835,38
Autres	38 761,56	228 318,57
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	18 116 905,76	17 841 083,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0324	1 526 482,71	0,00
NQ USA NASDAQ 0324	924 223,30	0,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	529 900,00
Options		
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	0,00	471 258,78
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 3000	73 371,71	0,00
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 3500	440 230,25	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	137 220,00	0,00
SP 500 MINI 0323	0,00	723 507,92
EURO STOXX 50 0324	272 580,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 228,71	8 216,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	131 997,38	136 114,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 043,40	1 347,87
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	180 269,49	145 679,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	70,12
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	40,00	2 781,10
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	40,00	2 851,22
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	180 229,49	142 828,01
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	356 087,84	346 078,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-175 858,35	-203 250,87
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	672,98	-2 039,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-175 185,37	-205 290,25

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007441449 - Part LIBRE SELECTION MONDIALE : Taux de frais maximum de 2% TTC.

Commission de surperformance :

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite : 40 % CAC 40 (div. nets réinvestis), 40 % Euro Stoxx (div. nets réinvestis) et 20 % l'indice €ster capitalisé.

La période de référence de la performance correspond :

- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	16 683 774,13	20 469 466,59
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 432 618,36	1 723 546,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 118 136,17	-3 044 859,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 408 845,75	1 166 034,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 223 990,48	-1 305 147,12
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 038 193,83	1 862 057,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 163 806,27	-1 310 252,14
Frais de transactions	-69 034,29	-62 773,60
Différences de change	-396 422,56	499 222,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 486 841,40	-3 221 851,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	688 981,93	-797 859,47
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	797 859,47	-2 423 992,42
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-44 695,65	111 581,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-55 459,36	-10 763,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 763,71	122 345,24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-175 858,35	-203 250,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 858 329,70	16 683 774,13

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 964 307,97	16,60
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 964 307,97	16,60
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	272 580,00	1,53
Taux	137 220,00	0,76
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	409 800,00	2,29

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 312 734,66	7,35
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	137 220,00	0,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 312 734,66	7,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 220,00	0,77

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 799 058,90	21,27	444 220,21	2,49	547 735,23	3,07	131 977,78	0,74
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	4 106 092,97	22,99	0,00	0,00	0,00	0,00	416 227,63	2,33
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	178 986,30	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	341 889,13	1,91	221 683,56	1,24	490,34	0,00	391 262,76	2,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	208 115,60	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 964 307,97	16,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	213 093,86
	Dépôts de garantie en espèces	197 623,63
	Coupons et dividendes en espèces	3 399,17
TOTAL DES CRÉANCES		414 116,66
DETTES		
	Vente à terme de devise	208 115,60
	Frais de gestion fixe	34 207,26
	Frais de gestion variable	439,79
	Autres dettes	4 114,51
TOTAL DES DETTES		246 877,16
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		167 239,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	52 849	2 432 618,36
Parts rachetées durant l'exercice	-47 005	-2 118 136,17
Solde net des souscriptions/rachats	5 844	314 482,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	387 954	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	2 481,85
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	2 481,85

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	355 648,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	439,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-175 185,37	-205 290,25
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-175 185,37	-205 290,25

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-175 185,37	-205 290,25
Total	-175 185,37	-205 290,25

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28 215,91	805 619,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-28 215,91	805 619,84

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-28 215,91	805 619,84
Total	-28 215,91	805 619,84

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	15 969 548,54	21 529 623,13	20 469 466,59	16 683 774,13	17 858 329,70
Nombre de titres	388 236	443 071	410 504	382 110	387 954
Valeur liquidative unitaire	41,13	48,59	49,86	43,66	46,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,39	2,79	4,42	2,10	-0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,79	-2,12	-0,70	-0,53	-0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 640	213 192,00	1,20
TOTAL ALLEMAGNE			213 192,00	1,20
CANADA				
BARRICK GOLD CORP	USD	26 000	425 587,36	2,38
TOTAL CANADA			425 587,36	2,38
CHINE				
BAIDU.COM SPONS.ADR CL.A	USD	845	91 056,05	0,51
BAIDU INC-CLASS A	HKD	7 000	94 143,51	0,53
BYD COMPANY LTD H	HKD	6 900	171 369,69	0,96
PING AN INSURANCE-ADR	USD	13 100	106 918,94	0,60
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	4 700	153 143,22	0,85
TOTAL CHINE			616 631,41	3,45
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	4 590	131 977,78	0,74
TOTAL DANEMARK			131 977,78	0,74
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 520	192 125,81	1,07
AMAZON.COM INC	USD	1 100	151 231,28	0,84
APPLE INC	USD	500	87 105,43	0,48
BANK OF AMERICA CORP	USD	7 000	213 264,20	1,20
BIOXCEL THERAPEUTICS INC	USD	5 500	14 681,20	0,08
BOOKING HOLDINGS INC	USD	30	96 291,11	0,54
COUPANG INC	USD	6 050	88 629,65	0,50
DEERE & CO	USD	400	144 729,02	0,81
FIRST SOLAR INC	USD	700	109 121,34	0,61
FREEMPORT-MCMORAN INC	USD	5 000	192 597,42	1,08
GLOBAL PAYMENTS	USD	1 590	182 716,45	1,02
MATCH GROUP INC	USD	5 890	194 529,27	1,09
MERCADOLIBRE	USD	130	184 861,13	1,04
Meta Platforms - A	USD	350	112 098,30	0,63
MICROSOFT CORP	USD	570	193 948,18	1,08
NETFLIX INC	USD	250	110 138,40	0,61
PLUG POWER INC	USD	11 000	44 790,10	0,25
SALESFORCE INC	USD	500	119 051,17	0,67
SVB FINANCIAL GROUP	USD	300	0,00	0,00
THE WALT DISNEY	USD	2 200	179 737,68	1,01
TILRAY INC-CLASS 2 COMMON	USD	16 500	34 339,07	0,20
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 800	100 280,96	0,56
TOTAL ETATS-UNIS			2 746 267,17	15,37
FINLANDE				
KEMPOWER OYJ	EUR	1 710	54 378,00	0,31
TOTAL FINLANDE			54 378,00	0,31
FRANCE				
CARBIOS	EUR	4 292	120 390,60	0,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESSILORLUXOTTICA	EUR	510	92 616,00	0,52
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	165	121 044,00	0,68
MCPHY ENERGY SA	EUR	6 000	20 196,00	0,11
SAINT-GOBAIN	EUR	3 500	233 310,00	1,30
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 500	228 237,50	1,28
THALES	EUR	2 030	271 918,50	1,52
TOTALENERGIES SE	EUR	5 700	351 120,00	1,96
VALEO SA	EUR	7 160	99 631,40	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 530	100 816,80	0,57
VINCI SA	EUR	1 600	181 920,00	1,02
VIVENDI	EUR	32 300	312 534,80	1,75
TOTAL FRANCE			2 133 735,60	11,94
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	22 000	192 665,80	1,08
GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LTD	HKD	90 000	89 556,23	0,50
JD.COM INC-ADR	USD	3 000	78 423,39	0,44
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	12 300	197 662,77	1,11
TOTAL ILES CAIMANS			558 308,19	3,13
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	3 750	117 525,00	0,66
TOTAL ITALIE			117 525,00	0,66
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	6 750	173 306,25	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			173 306,25	0,97
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	665	92 953,70	0,52
ASML HOLDING NV	EUR	175	119 297,50	0,67
PROSUS NV	EUR	7 846	211 724,31	1,19
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	5 220	134 728,20	0,75
TOTAL PAYS-BAS			558 703,71	3,13
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 259	275 503,65	1,54
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	30 000	63 096,13	0,36
EASYJET	GBP	18 000	105 620,43	0,59
TOTAL ROYAUME-UNI			444 220,21	2,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 173 832,68	45,77
TOTAL Actions et valeurs assimilées			8 173 832,68	45,77
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES Part I	EUR	140	89 266,80	0,50
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	EUR	1 670	183 683,30	1,03
BNPP MONEY 3M IC	EUR	44	1 043 985,40	5,84
CIC UNION DOLLAR CASH	USD	750	1 377 784,11	7,72
GEMEQUITY PART R USD FCP	USD	1 000	137 600,61	0,77
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	15	589 875,45	3,30
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	2	206 574,62	1,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SG MONETAIRE DOLLAR EC	USD	50	1 059 842,08	5,93
TOTAL FRANCE			4 688 612,37	26,25
IRLANDE				
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	9 500	299 960,19	1,68
L&G Battery Value-Chain UCITS ETF	EUR	11 100	171 916,80	0,96
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	2 617	330 188,77	1,85
NOMURA JAPAN STRAT VAL I	JPY	1 800	416 227,63	2,33
TOTAL IRLANDE			1 218 293,39	6,82
LUXEMBOURG				
Alquity SICAV - Alquity Indian Subcontinent Fund EUR Y Class	EUR	1 110	171 705,90	0,96
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	521	556 976,96	3,11
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	116	157 470,54	0,89
LYXOR USD 10Y INFLATION BREAKEVEN UCITS	EUR	971	108 383,02	0,61
PICTET FUNDS BIOTECH CL.P C	USD	230	186 269,71	1,04
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	5 810	522 144,70	2,93
TOTAL LUXEMBOURG			1 702 950,83	9,54
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			7 609 856,59	42,61
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Invesco Solar Energy UCITS ETF	EUR	19 450	499 476,00	2,80
TOTAL IRLANDE			499 476,00	2,80
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			499 476,00	2,80
TOTAL Organismes de placement collectif			8 109 332,59	45,41
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	1	3 510,00	0,03
EURO STOXX 50 0324	EUR	6	-1 800,00	-0,01
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-3	-678,64	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	-7	-7 510,26	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-6 478,90	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 478,90	-0,03
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 3000	USD	5	9 681,90	0,05
S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 3500	USD	10	85 508,37	0,48
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			95 190,27	0,53
TOTAL Engagements à terme conditionnels			95 190,27	0,53
TOTAL Instruments financier à terme			88 711,37	0,50
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	9 050	8 188,90	0,05
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 710	-1 710,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			6 478,90	0,03
Créances			414 116,66	2,32
Dettes			-246 877,16	-1,38
Comptes financiers			1 312 734,66	7,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			17 858 329,70	100,00

Parts LIBRE SELECTION MONDIALE	EUR	387 954	46,03
--------------------------------	-----	---------	-------